

COMMUNIQUE DE PRESSE

17/10/2025

Trophées de l'adaptation au changement climatique Life ARTISAN¹ Normandie : l'Office français de la biodiversité dévoile les 3 lauréats

« *En Normandie le climat change, adaptons-nous avec la nature !* ». Tel était le thème du concours régional les « Trophées de l'adaptation au changement climatique Life ARTISAN Normandie » organisé par l'Office français de la biodiversité (OFB). La Ville de Montivilliers, la ville d'Argentan et le Syndicat mixte des bassins versants Saône Vienne Scie sont les 3 lauréats de ce concours, récompensés le 16 octobre 2025 lors de l'Atelier technique « Renaturation de cours d'écoles : pour des espaces plus vivants et vivables » organisées par l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable à Conches-en-Ouche.

Un concours pour valoriser les territoires normands qui s'adaptent au changement climatique et créer une émulation régionale

De nombreux acteurs normands mettent en œuvre des Solutions fondées sur la nature pour adapter les territoires au changement climatique (SafN). Pour les mettre en valeur, l'OFB a organisé, la deuxième édition des Trophées de l'adaptation au changement climatique Life ARTISAN Normandie. Par ce concours régional, l'OFB tenait à récompenser les actions exemplaires, innovantes et reproductibles d'adaptation au changement climatique qui s'appuient sur des solutions visant à développer des services écosystémiques favorisant la capacité d'adaptation des territoires, tout en préservant la biodiversité.

La Normandie ne sera pas épargnée par le changement climatique, et de nombreuses conséquences sont attendues sur le territoire normand ainsi que le précisent les projections climatiques du GIEC normand : canicule, sécheresse, inondations, submersion, pluies extrêmes... Travailler et agir à préserver et restaurer les zones humides, le bocage, les sols, les habitats naturels littoraux, les forêts... ainsi qu'à renaturer et végétaliser certains espaces, c'est aussi agir pour une meilleure résilience du territoire, une moindre vulnérabilité et le bien-être de sa population.

¹ L'OFB met en œuvre – avec 28 partenaires - le [projet Life intégré ARTISAN](https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan) : Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature. <https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan>

Cette mise en lumière des acteurs et des territoires qui s'engagent dans cette voie a vocation à être inspirante, à créer une émulation régionale et à accompagner la prise de conscience que climat et biodiversité sont intimement liés.

Antoine DERIEUX, Directeur régional de l'OFB, a remis ce jeudi 16 octobre à l'occasion de l'Atelier technique « Renaturation de cours d'écoles : pour des espaces plus vivants et vivables » organisées par l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable à Conches-en-Ouche, les Trophées aux 3 lauréats :

- La Ville de Montivilliers
- La ville d'Argentan
- Le Syndicat mixte des bassins versants Saône Vienne Scie



Photo : OFB

Des acteurs récompensés pour leur mise en œuvre concrète de Solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature

Les Trophées s'adressent aux porteurs de projet qui mettent en œuvre des actions exemplaires et concrètes d'adaptation au changement climatique s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature et qui souhaitent les valoriser.

Ces Trophées récompensent les actions mises en œuvre dans les catégories « Réduction des risques climatiques » et « Adaptation de la gestion de la nature, des ressources et des milieux » et a également décerné un Prix spécial du jury.

Catégorie « Réduction des risques climatiques »

Lauréat : **Ville de Montivilliers**

Action : **Restauration et aménagement d'une zone humide : le Parc jardin de la sente des rivières**



Photo : ville de Montivilliers

Depuis 2020, la municipalité a comme ambition de prendre en considération les enjeux du changement climatique dans les projets d'aménagement. L'action lauréate vient illustrer cette démarche. Ainsi, le projet de parc jardin visait à créer un lieu de promenade accessible à tous, tout en favorisant la biodiversité et en répondant aux enjeux d'inondation de la ville. Accompagnée par une équipe de maîtrise d'œuvre, l'aménagement réalisé a permis de concilier en un même espace des activités de loisirs et

des enjeux forts de préservation de la biodiversité en restaurant la zone humide de presque 3 ha. Cette dernière, comprise entre les deux bras du cours d'eau la Lézarde, a retrouvé sa vocation de zone de stockage de l'eau en cas d'inondation, de soutien de débit en cas de sécheresse et remplit le rôle d'îlot de fraîcheur.

Catégorie « Adaptation de la gestion de la nature, des ressources et des milieux » :

Lauréat : **Ville d'Argentan**

Action : « **Préservation et gestion écologique des prairies humides de la vallée de l'Orne** »

Depuis 2001, la ville d'Argentan s'appuie cet élément géographique structurant qu'est le fleuve Orne pour repenser ses aménagements et mener une politique ambitieuse dans les domaines du développement durable, de la biodiversité et du climat. L'action s'appuie sur une politique d'acquisition foncière ambitieuse qui porte sur des parcelles agricoles situées dans le lit majeur du fleuve et ses abords (plus de 70 ha propriété de la ville aujourd'hui) et sur une gestion écologique de celles-ci. Cela permet à la ville de répondre de



façon transversale à de nombreux enjeux (inondations, îlots de chaleur, biodiversité, bien-être des habitants...). Ainsi, si l'action était initialement orientée vers l'ouverture au public et les désenclavements des quartiers dans le cadre du renouvellement du centre-ville, elle a intégré au fur et à mesure que son périmètre s'étendait, les thématiques de la préservation de la biodiversité, de la vulnérabilité du territoire face au changement climatique et de la mise en valeur du cadre de vie.

Prix spécial du jury

Lauréat : **Syndicat mixte des bassins versants Saône Vienne Scie**

Action : « **Reconnexion de la Saône à la Mer** »



La basse vallée de la Saône est un ancien estuaire qui a été fortement anthropisé depuis le 17ème siècle. Situé au débouché d'un bassin versant de plus de 300 km², la basse vallée est isolée de la Manche par une digue qui limite très fortement les fonctionnalités écologiques et aggrave le risque d'inondations (fluviales et marines). L'action s'inscrit

dans le Projet Basse Saône 2050 qui incluait aussi la relocalisation du camping en front de mer et l'amélioration de la qualité de l'eau (réseaux et station d'épuration). Elle consiste à réinstaller le continuum terre-mer et à réaliser un nouveau lit mineur pour la Saône accompagné d'aménagements favorisant l'accueil de la biodiversité. La mise en place d'aménagements favorisant les déplacements doux et la découverte des milieux naturels est aussi prévue. Ainsi, cette action dont les travaux s'achèveront en avril 2026 va permettre de diminuer la vulnérabilité du territoire face aux inondations, d'améliorer les fonctionnalités estuariennes et d'assurer la continuité écologique du fleuve tout en préservant et améliorant les usages existants.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Le site internet des Trophées

Contact presse :

Hélène MICHAUD

Tél : 06 58 38 61 46

Mél : helene.michaud@ofb.gouv.fr